

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance tenue ce **deuxième jour de avril 2001**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Gilles Fortier
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Laurent Carignan, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare, est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

01-04-107

Approbation du procès-verbal

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 5 mars 2001.

ADOPTÉE

01-04-108

Règlement no 2001-26 – Modification règlement no 2000-15 sur la taxation 2001

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2001-26 concernant la modification du règlement no 2000-15 sur la taxation 2001.

ADOPTÉE

01-04-109

Règlement no 2001-27 – Tarification pour inscription aux terrains de jeux

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2001-27 établissant une tarification pour l'inscription aux terrains de jeux.

ADOPTÉE

01-04-110

Modification de la résolution no 00-12-371 – Bateaux Princecraft inc.

ATTENDU QUE le conseil a adopté en décembre 2000, une résolution autorisant l'achat d'une parcelle de terrain située en bordure de la rue Boulet;

ATTENDU QUE suite à la vente de la propriété de Produits Nautiques Altra inc., il y aurait lieu de modifier le nom du propriétaire du terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de modifier la résolution no 00-12-371 pour rectifier le nom du nouveau propriétaire du terrain qui appartenait à Produits Nautiques Altra inc;

QUE la Ville de Princeville autorise l'achat d'une parcelle de terrain appartenant à Bateaux Princecraft inc. située sur une partie du lot 14-A du rang X du cadastre du canton de Stanfold pour permettre l'élargissement de la rue Boulet, et ce, aux mêmes conditions que la résolution no 00-12-371.

ADOPTÉE

01-04-111

Approbation du procès-verbal de la Régie intermunicipale d'Incendie de Princeville

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du mois de novembre 2000 de la Régie intermunicipale d'Incendie de Princeville.

ADOPTÉE

01-04-112

Avis de motion

Avis de motion est donné par le conseiller Gilles Fortier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente soit régulière, spéciale ou ajournée un règlement concernant la tarification pour la location de glace du Centre Sportif Paul de la Sablonnière pour la saison 2001-2002.

Rapport sur l'imputation des dépenses communes de 2000

Le maire Laurent Carignan mentionne le dépôt du rapport sur l'imputation des dépenses communes de chacune des municipalités de Princeville pour l'année 2000.

01-04-113

Allocation de repas pour personnel électoral – avril 2001

ATTENDU le conseil désire accorder une allocation pour les repas du personnel électoral;

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil accorde aux membres du personnel électoral un montant de 20 \$ par personne pour compenser la dépense des repas pris durant la journée du scrutin électoral.

ADOPTÉE

01-04-114

Programme Placement Carrière-Été

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu :

QUE la Ville de Princeville accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du Programme « Placement Carrière-Été »;

QUE le maire et le directeur général sont autorisés au nom de la Ville de Princeville à signer tout document officiel concernant ledit projet, et ce, avec le Gouvernement du Canada;

QUE la Ville de Princeville s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉE

01-04-115

Chlorure de calcium liquide – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues déposé par le greffier;

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la fourniture de chlorure de calcium liquide au plus bas soumissionnaire conforme soit à Somavrac inc. au prix de 242.70 \$ le mètre cube, taxes incluses.

ADOPTÉE

01-04-116

Fauchage des chemins municipaux – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues déposé par le greffier adjoint;

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de fauchage des chemins municipaux au plus bas soumissionnaire conforme soit Bois-Net Pépin au prix de 11 500.00 \$, taxes incluses, et ce, pour l'ensemble du territoire.

ADOPTÉE

01-04-117

Travaux rue Fréchette – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues dressé par Jocelyn Michaud, ingénieur;

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil accorde le contrat pour les travaux de la rue Fréchette au plus bas soumissionnaire conforme soit à l'entreprise Gagné Excavation ltée au montant soumis de 251 513.67 \$ (taxes in-

cluses) conditionnellement à la réception de l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales.

ADOPTÉE

01-04-118

Servitude de passage – Égout pluvial

ATTENDU QUE le conseil désire procéder à l'établissement d'une servitude de passage pour l'installation d'un égout pluvial sur une partie du lot 12-B-4-1 rang V111 du canton de Stanfold;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil autorise le maire et le greffier à signer le contrat établissant une servitude de passage avec Laurent Thibeault, pour l'installation d'un égout pluvial sur une partie du lot 12-B-4-1 du rang V111 du canton de Stanfold;

QUE la dite servitude est cédée gratuitement par le propriétaire du terrain.

ADOPTÉE

01-04-119

Nettoyage et inspection télévisée – Rue St-Jean-Baptiste Nord

ATTENDU QUE le conseil désire faire effectuer des travaux de nettoyage et d'inspection visuelle du réseau des conduites d'égout sanitaire et pluvial sur la rue St-Jean-Baptiste Nord entre les rues St-Jacques et Demers afin d'en vérifier l'état;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil fasse procéder au nettoyage et à l'inspection télévisée des conduites d'égout sanitaire et pluvial situées sur la rue St-Jean-Baptiste Nord entre les rues St-Jacques et Demers;

QUE le montant estimé pour lesdits travaux est d'environ 5 000 \$ avant taxes;

QUE le Directeur des travaux publics est autorisé à procéder dans le présent dossier.

ADOPTÉE

01-04-120

Mandat pour une étude sur la revitalisation du Centre-ville

ATTENDU QUE le conseil désire procéder à la revitalisation du centre-ville et l'activité commerciale de Princeville;

ATTENDU QUE depuis quelques années, le centre-ville fait face à d'importants changements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil désire procéder à une réflexion stratégique concernant l'avenir des activités commerciales du centre-ville;

QUE le conseil mandate le Groupe Secor pour un montant estimé à 22 475 \$ avant taxes afin de réaliser une étude sur les tendances stratégiques à court et long terme de l'activités commerciales du centre-ville de Princeville.

ADOPTÉE

01-04-121

Vente d'un terrain résidentiel

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Constructions André Jacques inc. le lot 64-93-47 (30 rue Girouard) pour le prix de 14 128 \$ (plus taxes s'il y a lieu) payable 1 000 \$ lors de l'acceptation de l'offre d'achat et la balance lors de la signature de l'acte notarié. Il est également résolu d'autoriser le maire et le greffier ou son adjoint à signer, pour la Ville de Princeville, ledit acte. Ce revenu demeure entièrement au fonds réservé des terrains résidentiels de l'ex-Ville de Princeville.

ADOPTÉE

01-04-122

Subvention Société d'horticulture de Princeville

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil octroie à la Société d'horticulture de Princeville un montant de 22,000 \$ pour l'organisation des activités d'embellissement sur le territoire de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

01-04-123

Demande d'autorisation à la CPTAQ – Rock Laroche

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la demande d'autorisation présentée par Monsieur Rock Laroche à la CPTAQ;

ATTENDU QUE la présente demande a pour but d'autoriser la construction d'une résidence sur les lots 19-C et 19-B du rang 8 et ainsi utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie de terrain;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme aux règlements municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Ménard, appuyé par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil appuie la demande d'autorisation présentée par Monsieur Rock Laroche pour construire une résidence et ainsi utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du terrain situé sur les lots 19-C et 19-B du rang V111 du canton de Stanfold.

ADOPTÉE

01-04-124

Subvention d'heures de glace saison 2000-2001 – Les Chrysalides inc.

ATTENDU QUE l'organisation du Club de Patinage artistique de Princeville a présenté une demande d'aide financière pour la location de la glace lors de leurs activités régulières;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil octroie au Club de Patinage artistique « Les Chrysalides » de Princeville, une subvention de 200 heures de glace pour la saison 2000-2001.

ADOPTÉE

01-04-125

Augmentation de la subvention au Centre aquatique régional de l'Érable

ATTENDU QUE le regroupement des municipalités prive le Centre aquatique régional de l'Érable d'un montant que lui versait la MRC de l'Érable;

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'augmenter la subvention octroyée au Centre aquatique régional de l'Érable d'un montant total de 7,000 \$, et ce, pour la durée de l'entente initiale. La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relativement à l'aide financière accordée par le conseil selon les modalités de paiement acceptées par les parties concernées.

ADOPTÉE

01-04-126

Mandat accordé à un architecte – Agrandissement de l'aréna

ATTENDU QUE depuis quelques années, les besoins de la clientèle et de la sécurité changent à l'aréna de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil mandate l'architecte Monique Brunet pour qu'elle prépare les plans et devis de l'agrandissement du Centre sportif Paul de la Sablonnière de Princeville dans le but de procéder à un appel d'offres.

ADOPTÉE

01-04-127

Fondation de l'École Entreprise

ATTENDU QU' une demande d'aide financière a été présentée par l'organisation de la Fondation de l'École Entreprise;

ATTENDU QUE suite aux rencontres avec les responsables, le conseil désire appuyer cette institution dans leur mission;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil accepte de verser à l'organisation de la Fondation de l'École Entreprise de Princeville une aide financière de 1 000 \$ par année sur une période de cinq ans.

ADOPTÉE

Ministre délégué des Transports

Réception de l'aide financière consentie par le Ministre des Transports dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Classée.

01-04-128

Chevaliers de Colomb

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de Princeville ont transmis une demande suite aux remboursements des taxes foncières exigés par le Canadien National;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la demande produite par cet organisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil appuie la demande de remboursement de taxes foncières pour les années 1995,1996,1997 et 1998 acquittés par les Chevaliers de Colomb de Princeville à la Gestion Immobilière du CN.

ADOPTÉE

01-04-129

Centre d'action bénévole de l'Érable inc.

ATTENDU QU' une demande d'aide financière a été présentée par l'organisation du Centre d'action bénévole de l'Érable;

ATTENDU QUE cet organisme rend de nombreux services à la population de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le conseil accepte de verser à l'organisation du Centre d'action bénévole de l'Érable inc., une aide financière de 300 \$ en guise de soutien et de reconnaissance de l'action bénévole pratiquée sur l'ensemble du territoire de la M.R.C. de l'Érable, et notamment à Princeville.

ADOPTÉE

01-04-130

Partage St-Eusèbe - Contribution

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Princeville désire démontrer son implication à la lutte contre la pauvreté sur son territoire;

ATTENDU QUE dans le récent rapport statistique émis par l'organisme Partage St-Eusèbe de Princeville, la situation de la pauvreté ne cesse d'augmenter et que les besoins financiers sont de plus en plus importants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil autorise le versement d'un montant de 10,000 \$ à l'organisation du Partage St-Eusèbe de Princeville soit 5 000 \$ en avril 2001 et 5 000 \$ en juillet 2001.

ADOPTÉE

01-04-131

Classique de Golf des Bois-Francis – Opération Enfant-Soleil

ATTENDU QUE cette activité de financement pour la jeunesse permet d'amasser des fonds pour soigner nos enfants malades;

ATTENDU QUE le conseil désire démontrer son support à cette cause;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil autorise le versement d'une contribution financière de 500 \$ à l'organisation de la Classique de Golf des Bois-Francis pour permettre d'amasser des argent dans le but de soigner et de venir en aide aux enfants malades de l'ensemble de la région;

QUE le conseil souhaite également tout le succès escompté à l'organisation.

ADOPTÉE

Ministère des Affaires municipales

Dépôt du rapport d'évaluation des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2000.

01-04-132

Félicitations aux employés municipaux – Ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2000

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport d'évaluation sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux de la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE le conseil désire féliciter les employés qui ont contribué à la réussite des résultats obtenus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil transmette des félicitations aux employés municipaux qui ont contribué à la réussite des résultats obtenus du ministère des Affaires municipales, sur l'évaluation des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2000.

ADOPTÉE

Société de l'Arbre du Québec:

Confirmation de l'aide consentie et remerciements à transmettre. - Classé.

Intersection Baril/St-Jean-Baptiste Sud

Le dossier demeure à l'étude pour informations supplémentaires.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

01-04-133

Ajournement de la séance

Sur la proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la réunion régulière soit ajournée au mardi 10 avril 2001.

ADOPTÉE

Mario Juare,
Greffier

Laurent Carignan,
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière

